

**Madame, Monsieur le Directeur général,
Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Président de CME,
Madame, Monsieur le Directeur des soins**

Saint Denis, le 22 mars 2023

Direction de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
Service Évaluation et Outils pour la Qualité et la Sécurité des Soins (EvOQSS)
Affaire suivie par : Sandrine Morin
Nos réf. : ALA/LMM/SMO-2023-0020

Objet : Compléments d'information générale aux établissements de santé sur les indicateurs de qualité et de sécurité des soins recueillis en 2023.

En complément du courrier de la HAS transmis le 20 février 2023 concernant les indicateurs de qualité et de sécurité des soins au programme de recueil de la HAS en 2023, vous trouverez ci-après les périodes de recueil des données, quand nécessaire, ainsi que le détail de leurs utilisations pour cette même année.

En synthèse du tableau ci-après

- La collecte des données pour les indicateurs liés au dispositif e-Satis est en continu et l'arrêt des bases se fera au 27 septembre 2023 pour l'année 2023 ;
- La collecte des données à partir du dossier patient est répartie en deux vagues :
 - o Pour les indicateurs entrant dans le calcul d'IFAQ 2023 : recueil du 17 avril au 16 juin 2023 ;
 - o Pour les indicateurs qui n'entrent pas dans le calcul d'IFAQ 2023 : recueil du 15 mai au 29 septembre 2023 ;
- La collecte des données se fera en juin 2023 pour l'indicateur sur la couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier et en septembre 2023 pour la consommation des solutions hydroalcooliques.
- Les résultats des indicateurs calculés à partir du PMSI 2022 seront restitués en décembre 2023.

Les outils des IQSS calculés à partir du dossier patient et non recueillis cette année, sont disponibles sur la plateforme QualHAS en « hors-protocole ».

Pour rappel, le recueil d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins constitue un traitement de données à caractère personnel. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est nécessaire d'informer les patients de l'existence des traitements relatifs à ces indicateurs (cf. site internet ¹).

¹ https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-10/notice_protection_donnees_personnelles.pdf

Je vous remercie de bien vouloir transmettre ces informations à toutes les personnes impliquées dans la mesure, l'utilisation et le suivi de ces indicateurs, afin que votre établissement participe pleinement à cette démarche et puisse identifier ses domaines d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patients.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour répondre à toute demande d'information.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Directeur général, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Président de CME, Madame, Monsieur le Directeur des soins, à l'assurance de ma considération la meilleure.



Anne HEGOBURU

Sous-directrice de la Régulation
de l'Offre de soins



Dr Amélie LANSIAUX

Directrice de l'Amélioration de la
Qualité et de la Sécurité des Soins

Pièces jointes :

- Tableau des indicateurs en recueil national avec les périodes de recueil des données et les utilisations

Direction générale
de l'offre de soins

Dates du recueil	Indicateurs mesurés en 2023			Utilisation		
				Utilisation interne / Certification	Diffusion Publique*	IFAQ*
Du 29/9/2022 au 27/9/2023	Plus de 48h en MCO	Questionnaire patient	Mesure de l'expérience et de la satisfaction du patient hospitalisé - dispositif e-Satis	oui	oui	oui
	En chirurgie ambulatoire			oui	oui	oui
	En Soins Médicaux et de Réadaptation (ex-SSR)			oui	oui	oui
Du 17/4/2023 au 16/6/2023	En MCO	Dossier patient	Qualité de la lettre de liaison à la sortie Prise en charge de la douleur	oui	oui	oui
	En SMR (ex SSR)		Qualité de la lettre de liaison à la sortie Prise en charge de la douleur	oui	oui	oui
	En Psychiatrie, hospit. temps plein		Qualité de la lettre de liaison à la sortie Prise en charge de la douleur	oui	oui	oui
	En HAD		Prise en charge de la douleur Évaluation du risque d'escarres	oui	oui	oui
Du 15/5/2023 au 29/9/2023	En MCO	Dossier patient	Prise en charge initiale de l'accident vasculaire cérébral aigu Prescription d'antibiothérapie de 7 jours ou moins, ou justifiée pour une durée supérieure, pour une infection respiratoire basse	oui	oui	non
	En SMR (ex SSR)		Prise en charge de l'accident vasculaire cérébral récent	oui	oui	non
	En Psychiatrie, ambulatoire		Vigilance sur l'état cardio-vasculaire et métabolique chez les patients adultes Repérage et proposition d'aide à l'arrêt des addictions chez les patients adultes	oui	oui	non
Du 1/6/2023 au 30/6/2023	Multi-secteurs	Questionnaire établissement	Couverture vaccinale antigrippale du personnel hospitalier – hiver 2022-2023	oui	oui	non
Du 4/9/2023 au 29/9/2023	Multi-secteurs, sauf psychiatrie	Questionnaire établissement	Consommation des solutions hydroalcooliques	oui	oui	non
Résultats en décembre 2023	Indicateurs de résultats en chirurgie ambulatoire MCO	Bases PMSI	Réhospitalisations entre 1 et 3 jours après 6 interventions en ambulatoire : Cholécystectomies Interventions pour lithiases urinaires Interventions pour affections non lithiasiques Interventions sur les amygdales Hémorroïdectomies Prostatectomies transurétrales	oui	oui	non

* à titre indicatif uniquement : au moment où nous vous informons, l'arrêté annuel fixant les « modalités de calcul du montant de la dotation allouée aux établissements de santé en application de l'article L. 162-23-15, la liste des indicateurs obligatoires pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et les conditions de mise à disposition du public de certains résultats par l'établissement de santé » n'est pas publié.